

19 Jul 2024 -18:02

Appartient à Conseil des ministres du 19 juillet 2024

Programme national de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs

Sur proposition du ministre de l'Économie Pierre-Yves Dermagne et de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le nouveau Programme national de gestion des combustibles usés et des déchets radioactifs.

Ce programme est conforme à la directive 2011/70/Euratom de l'UE et actualise la situation existante jusqu'au 31 décembre 2022. Il comprend des estimations de coûts et des mesures politiques.

La deuxième édition du Programme national sera publiée sur le site Internet du Comité du Programme national et transmise à la Commission européenne.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Pierre-Yves Dermagne, Vice-Premier ministre et ministre de l'Économie et du Travail
Rue Ducale, 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 207 16 00
<https://dermagne.belgium.be>
contact@dermagne.fed.be

Nicolas Gillard
Porte-parole (FR)
+32 476 20 37 84
nicolas.gillard@dermagne.fed.be

Laurens Teerlinck
Porte-parole (NL)
+32 484 68 12 59
laurens.teerlinck@dermagne.fed.be

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Énergie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Pieterjan Desmet
Porte-parole (NL)
+32 471 513435
pieterjan.desmet@vanderstraeten.belgium.be